

2019/24/PR

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

8 août 2019

Selon le rapport du GIEC, les terres émergées représentent une ressource fondamentale.

**Elles sont soumises aux pressions des êtres humains et du changement climatique, mais
elles sont aussi un élément de la solution.**

GENÈVE, le 8 août – Les terres émergées sont déjà soumises à la pression croissante des activités humaines, à laquelle s'ajoute le changement climatique. Par ailleurs, ce n'est qu'en réduisant les émissions de gaz à effet de serre dans tous les secteurs, y compris les terres émergées et l'alimentation, que l'on pourra contenir le réchauffement mondial bien en deçà de 2 °C, indique le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) dans son rapport de jeudi dernier.

Le GIEC, l'organisme mondial chargé de faire le point des connaissances scientifiques sur les changements climatiques, de leurs conséquences et des risques qu'ils pourraient entraîner, ainsi que d'évaluer les options envisageables pour y faire face, a pris connaissance du Résumé à l'intention des décideurs du Rapport spécial sur le changement climatique et les terres émergées (SRCCL) approuvé mercredi dernier par les gouvernements du monde entier à Genève.

Élément scientifique clé, il sera au cœur des prochaines négociations sur le climat et l'environnement, telles que la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (COP14) à New Delhi (Inde) en septembre et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 25) à Santiago (Chili) en décembre.

«Les gouvernements ont mis le GIEC au défi de procéder pour la première fois à l'examen complet de l'ensemble du système terres émergées-climat. Nous y sommes parvenus grâce aux nombreuses contributions d'experts et de gouvernements du monde entier. C'est la première fois qu'une majorité (53 %) des auteurs d'un rapport du GIEC proviennent de pays en développement», a déclaré Hoesung Lee, président du GIEC.

Ce rapport montre qu'une meilleure gestion des terres peut contribuer à faire face aux changements climatiques, mais n'est pas la seule solution. Il est essentiel de réduire les émissions de gaz à effet de serre de tous les secteurs pour maintenir le réchauffement mondial bien en dessous de 2 °C si ce n'est à 1,5 °C.

En 2015, dans le cadre de l'Accord de Paris, les gouvernements ont décidé de renforcer la riposte mondiale au changement climatique en contenant l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et en poursuivant l'action menée pour limiter l'élévation des températures à 1,5 °C.

Les terres doivent rester productives pour maintenir la sécurité alimentaire en dépit de la croissance démographique et des effets néfastes du changement climatique sur la végétation qui ne cessent de croître. Nous ne disposons donc que d'une marge de manœuvre limitée pour tirer parti des terres émergées afin de faire face au changement climatique, par exemple par la mise en place de cultures énergétiques et le boisement. À cela s'ajoute qu'il faut du temps pour que les arbres et les sols stockent efficacement le carbone.

La bioénergie doit être gérée avec soin si l'on veut éviter de mettre en péril la sécurité alimentaire et la biodiversité et de favoriser la dégradation des sols. Nous n'obtiendrons les résultats souhaités que si nous adoptons des politiques et des systèmes de gouvernance adaptés aux besoins locaux.

Le sol est une ressource essentielle

Le rapport *Changement climatique et terres émergées* indique que la planète pourra mieux faire face aux changements climatiques si l'accent est mis sur la durabilité.

«Les terres émergées jouent un rôle important dans le système climatique», a déclaré Jim Skea, coprésident du Groupe de travail III du GIEC.

«L'agriculture, la foresterie et d'autres types d'utilisation des terres représentent 23 % de nos émissions de gaz à effet de serre. Parallèlement, les processus terrestres naturels absorbent une quantité de dioxyde de carbone équivalant presque au tiers des émissions dues aux combustibles fossiles et à l'industrie», a-t-il ajouté.

«Le rapport montre qu'une gestion durable des sols nous aiderait à faire face aux changements climatiques», estime Hans-Otto Pörtner, coprésident du Groupe de travail II du GIEC.

«Les terres déjà exploitées à ce jour pourraient subvenir aux besoins de la planète dans un environnement climatique en pleine évolution et fournir de la biomasse pour les énergies renouvelables, mais il convient de prendre des mesures rapides et de grande envergure dans plusieurs domaines. N'oublions pas non plus la préservation et la restauration des écosystèmes et de la biodiversité» a-t-il conclu.

Désertification et dégradation des sols

Lorsque le sol est dégradé, il devient moins productif: il est plus difficilement cultivable et perd de sa capacité à absorber le carbone. Ce phénomène exacerbe le changement climatique, lequel exacerbe encore la dégradation des sols à de nombreux égards.

«Par des choix favorables à une gestion durable des terres, nous pouvons contribuer à réduire et, dans certains cas, à inverser ces effets néfastes», a indiqué Kiyoto Tanabe, coprésident de l'Équipe spéciale du GIEC pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre.

«Si les précipitations se font plus intenses à l'avenir, le risque d'érosion des sols sur les terres cultivées augmentera. Une gestion durable des terres nous permettra de protéger les populations des effets néfastes de cette érosion et des glissements de terrain, mais les mesures que nous prendrons resteront de portée limitée et, dans certains cas, la dégradation pourrait s'avérer irréversible», a-t-il précisé.

Environ 500 millions de personnes vivent dans des zones touchées par la désertification. Les zones arides et celles touchées par la désertification sont également plus vulnérables au changement climatique et aux phénomènes extrêmes, tels que les sécheresses, les vagues de chaleur et les tempêtes de poussière, sans compter que la croissance de la population mondiale exerce une pression supplémentaire.

Le rapport expose des options envisageables pour faire face à la dégradation des sols et prévenir de nouveaux changements climatiques ou nous y adapter. Il présente également les effets potentiels de différents niveaux de réchauffement de la planète.

«Nous savons maintenant que même un réchauffement planétaire limité à environ 1,5 °C entraînera une augmentation des risques liés aux pénuries d'eau dans les zones arides, aux dommages causés par les incendies, à la fonte du pergélisol et à l'instabilité du système alimentaire», a souligné Valérie Masson-Delmotte, coprésidente du Groupe de travail I du GIEC.

«Si le réchauffement climatique atteint 2 °C, nous savons que les risques liés à la fonte du pergélisol et à l'instabilité du système alimentaire seront très élevés», a-t-elle ajouté.

La sécurité alimentaire

Une action coordonnée pour lutter contre le changement climatique peut tout à la fois améliorer l'état des sols, la sécurité alimentaire et la nutrition et contribuer à éliminer la faim. Le rapport fait ressortir que le changement climatique a une incidence sur les quatre piliers de la sécurité alimentaire: la disponibilité (rendement et production), l'accès (prix et capacité d'obtenir de la nourriture), l'utilisation (nutrition et possibilité de cuisiner) et la stabilité (irrégularité de la disponibilité).

«La sécurité alimentaire sera de plus en plus compromise par le changement climatique à venir en raison de la baisse des rendements, en particulier dans les régions tropicales, de l'augmentation des prix, de la réduction de la qualité des nutriments et des perturbations de la chaîne d'approvisionnement», a déclaré Priyadarshi Shukla, coprésident du Groupe de travail III du GIEC.

«Les effets différeront d'un pays à l'autre, mais ils seront nettement plus marqués dans les pays à faible revenu d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes», a-t-il précisé.

Le rapport indique qu'environ un tiers des aliments produits sont perdus ou gaspillés. Les causes de ces pertes et gaspillages sont très différentes selon qu'il s'agit d'un pays développé ou d'un pays en développement et elles varient considérablement d'une région à l'autre. Une diminution de ces pertes et du gaspillage réduirait les émissions de gaz à effet de serre et améliorerait la sécurité alimentaire.

Certains choix alimentaires nécessitent l'utilisation de davantage de terres et d'eau et causent plus d'émissions de gaz à effet de serre que d'autres», a souligné Debra Roberts, coprésidente du Groupe de travail II du GIEC.

«Les régimes alimentaires équilibrés riches en aliments d'origine végétale tels que les céréales secondaires, les légumineuses, les fruits et les légumes, et les aliments d'origine animale produits de façon durable dans des systèmes à faibles émissions de gaz à effet de serre offrent de bonnes possibilités d'adaptation aux changements climatiques et de limitation de ces changements», a-t-elle indiqué.

Selon le rapport, il existe des moyens de gérer les risques et de réduire les vulnérabilités des terres et du système alimentaire.

La gestion des risques permet d'accroître la résilience des populations en cas de phénomènes extrêmes, ce qui a des répercussions sur les systèmes alimentaires. Pour la mettre en place, il est possible de passer par des modifications du régime alimentaire ou une diversification des cultures de manière à enrayer la dégradation des terres et à améliorer la capacité d'adaptation aux extrêmes climatiques ou à la variabilité des conditions météorologiques.

Un autre moyen de s'adapter aux effets néfastes du changement climatique est de réduire les inégalités, d'accroître les revenus et de garantir un accès équitable à la nourriture afin que certaines régions (où la terre ne peut pas fournir une nourriture adéquate) ne soient pas désavantagées. Il est également possible de recourir à des méthodes de gestion et de partage des risques, dont certaines peuvent déjà être appliquées, comme les systèmes d'alerte précoce.

Une mobilisation générale pour la durabilité, associée à des mesures immédiates, offre les meilleures chances de faire face au changement climatique. Parmi les conditions à remplir figurent une faible croissance démographique, une réduction des inégalités, une meilleure nutrition et une diminution du gaspillage alimentaire.

Nous pourrions ainsi instaurer un système alimentaire plus résilient et mettre davantage de terres à la disposition de la bioénergie, tout en protégeant les forêts et les écosystèmes naturels. À l'inverse, si nous n'agissons pas rapidement dans ces domaines, il faudra davantage de terres pour la bioénergie, ce qui exigera des décisions délicates concernant l'utilisation des terres et la sécurité alimentaire.

«Il importe de mettre en œuvre des politiques qui favorisent une gestion durable des terres, garantissent l'approvisionnement alimentaire des populations vulnérables et maintiennent le carbone dans le sol tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre», a déclaré Eduardo Calvo, coprésident de l'Équipe spéciale du GIEC pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre.

Terres émergées et changement climatique: stratégies de parade

Les politiques qui ne portent pas sur les terres et l'énergie, mais sur les transports et l'environnement, par exemple, peuvent contribuer elles aussi très sensiblement à la lutte contre le changement climatique. Il importe d'agir rapidement pour plus d'efficacité et pour éviter des pertes.

«Certaines mesures sont déjà appliquées. Nous utilisons des techniques particulières et appliquons de bonnes pratiques. Il s'agit simplement d'en faire usage à plus grande échelle et dans d'autres endroits adaptés où elles ne sont pas encore mises à profit», a déclaré Panmao Zhai, coprésident du Groupe de travail I du GIEC.

«Une exploitation plus durable des terres, une réduction de la surconsommation et du gaspillage de nourriture, l'élimination du défrichage et du brûlage des forêts, une moindre exploitation du bois de chauffage et la réduction des émissions de gaz à effet de serre nous offrent un réel potentiel d'amélioration et contribueraient à résoudre les problèmes de changement climatique en lien avec les terres émergées», a-t-il ajouté.

Précisions sur le rapport

Le titre exact du rapport est le suivant: *Changement climatique et terres émergées: rapport spécial du GIEC sur le changement climatique, la désertification, la dégradation des sols, la gestion durable des terres, la sécurité alimentaire et les flux de gaz à effet de serre dans les écosystèmes terrestres.*

Il s'agit de l'un des trois rapports spéciaux que le GIEC a entrepris d'établir au cours du sixième cycle d'évaluation.

Le rapport a été élaboré sous la direction scientifique des trois groupes de travail du GIEC, en coopération avec l'Équipe spéciale pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre et avec le soutien de l'Unité d'appui technique du Groupe de travail III.

Pour de plus amples renseignements:

Bureau de presse du GIEC, courriel: ipcc-media@wmo.int

Werani Zabula, +41 22 730 8120, Nina Peeva, + 41 22 730 8142

Unité d'appui technique du Groupe de travail III du GIEC:

Sigourney Luz, +44 20 7594 7377

Suivez l'actualité relative au GIEC sur  Facebook,  Twitter,  LinkedIn et  Instagram

Notes à l'intention des rédacteurs

Rapport spécial sur le changement climatique et les terres émergées

Le rapport intitulé «Changement climatique et terres émergées» est le deuxième d'une série de rapports spéciaux que doit présenter le GIEC au cours de son sixième cycle d'évaluation. Il a été élaboré sous la direction scientifique conjointe des trois groupes de travail du GIEC, en coopération avec l'Équipe spéciale pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre et avec le soutien de l'Unité d'appui technique du Groupe de travail III.

Synthèse des principales conclusions du Rapport spécial, le Résumé à l'intention des décideurs est fondé sur l'évaluation des ouvrages et articles scientifiques, techniques et socio-économiques qui s'inscrivent dans le contexte du changement climatique et des terres émergées.

Le Résumé à l'intention des décideurs du Rapport spécial sur le changement climatique et les terres émergées (SRCCL) se trouve à l'adresse <https://ipcc.ch/report/srccl>. Une fiche d'information et des conclusions titres se trouvent à l'adresse www.ipcc.ch.

Le Rapport spécial sur le changement climatique et les terres émergées en quelques chiffres

Le rapport a été élaboré par 107 experts provenant de 52 pays, qui se sont réparti les tâches comme suit:

- 15 auteurs coordonnateurs principaux
- 71 auteurs principaux
- 21 éditeurs-réviseurs

C'est la première fois qu'une majorité (53 %) des auteurs d'un rapport du GIEC proviennent de pays en développement. Les femmes représentent 40 % des auteurs coordonnateurs principaux.

L'équipe des auteurs s'est appuyée sur les contributions de 96 auteurs collaborateurs. Elle a intégré plus de 7 000 références dans le texte. Elle s'est de plus penchée sur un total de 28 275 observations formulées par les experts et les gouvernements (premier projet de texte: 10 401; second projet de texte: 14 831; version finale destinée aux gouvernements: 3 043).

Qu'est-ce que le GIEC?

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est l'organe des Nations Unies chargé d'évaluer les travaux scientifiques consacrés aux changements climatiques. Créé en 1988 par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Organisation

météorologique mondiale (OMM), il a pour mission de fournir aux décideurs, à intervalles réguliers, des évaluations scientifiques concernant les changements climatiques, leurs conséquences et aux risques qu'ils peuvent poser à l'avenir, et de présenter des stratégies d'adaptation et d'atténuation. La même année, l'Assemblée générale des Nations Unies approuvait cette initiative de l'OMM et du PNUE. Le GIEC compte 195 États Membres.

Grâce aux évaluations du GIEC, les pouvoirs publics, à tous les niveaux, disposent d'informations scientifiques sur lesquelles ils peuvent asseoir leurs politiques climatiques. Ces évaluations occupent une place centrale dans les négociations internationales portant sur les mesures à prendre pour faire face au changement climatique. Dans un souci d'objectivité et de transparence, les rapports du GIEC sont rédigés et révisés en plusieurs étapes.

Le GIEC évalue les milliers d'articles scientifiques publiés chaque année, en vue d'informer les décideurs de l'état des connaissances, ainsi que des lacunes, concernant les risques liés aux changements climatiques. Il détermine les éléments sur lesquels la communauté scientifique s'accorde, ceux à propos desquels les opinions divergent et ceux qui nécessitent de plus amples recherches. Le GIEC ne conduit pas ses propres travaux de recherche.

Pour établir ses rapports, le GIEC mobilise des centaines de scientifiques et autres responsables, issus d'horizons très divers. Une douzaine d'employés permanents seulement travaillent au Secrétariat du GIEC.

Le GIEC compte trois groupes de travail: le Groupe de travail I (éléments scientifiques du changement climatique); le Groupe de travail II (incidences, adaptation et vulnérabilité) et le Groupe de travail III (atténuation du changement climatique). Il compte également une Équipe spéciale pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre, qui met au point des méthodes pour estimer les niveaux d'émission et d'absorption des gaz à effet de serre.

Les rapports d'évaluation du GIEC sont élaborés à partir des contributions de chacun des trois groupes de travail, auxquelles s'ajoute un rapport de synthèse. Les questions interdisciplinaires qui sont souvent du ressort de plusieurs groupes de travail font l'objet de rapports spéciaux, plus courts, et plus ciblés.

Sixième cycle d'évaluation

À sa 41^e session (février 2015), le GIEC est convenu de produire un sixième Rapport d'évaluation. À sa 42^e session (octobre 2015), il a élu le nouveau Bureau chargé de superviser la rédaction du rapport d'évaluation, ainsi que des rapports spéciaux qui seront publiés au cours du présent cycle d'évaluation. À sa 43^e session (avril 2016), il a décidé d'élaborer trois rapports spéciaux et un rapport méthodologique en plus du sixième Rapport d'évaluation.

À sa 43^e session (11–13 avril 2016), tenue à Nairobi, le GIEC a décidé d'établir le rapport après avoir demandé aux États Membres ou à des organisations ayant le statut d'observateur de suggérer des thèmes potentiels pour les rapports spéciaux pendant son sixième cycle d'évaluation, qui est en cours. Neuf groupes de thèmes divers ont été envisagés, tels que les terres émergées, les villes et les océans. Le Rapport spécial *Changement climatique et terres émergées* correspond au deuxième groupe, par ordre de taille, et regroupe 7 propositions relatives aux terres émergées qui émanent des États Membres ou des organisations ayant le statut d'observateur.

L'an dernier, le GIEC a publié le Rapport spécial sur le réchauffement planétaire de 1,5 °C, qui portait sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels et les profils connexes d'évolution des émissions mondiales de gaz à effet de serre, dans le contexte du renforcement de la riposte mondiale au changement climatique. En septembre 2019, le GIEC publiera le *Rapport spécial sur l'océan et la cryosphère dans le contexte du changement climatique*.

En mai 2019, il a publié un rapport méthodologique intitulé *Révision 2019 des Lignes directrices 2006 du GIEC pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre*. La révision de 2019 représente une base scientifique actualisée pour l'établissement des inventaires nationaux de gaz à effet de serre. Plus de 280 scientifiques et experts ont participé à l'élaboration de la Révision 2019 et profondément remanié les lignes directrices et les méthodes dans quatre secteurs: énergie; processus industriels et utilisation des produits; agriculture, foresterie et autres modes d'utilisation des terres; et déchets.

La version définitive du rapport de synthèse afférent au sixième Rapport d'évaluation paraîtra au premier semestre de 2022 et sera fondé sur les contributions au sixième Rapport d'évaluation que les trois groupes de travail finaliseront en 2021.

Le GIEC va élaborer un rapport spécial sur le changement climatique et les villes au cours du prochain cycle d'évaluation. Tous les rapports du cycle actuel intègrent davantage l'évaluation des conséquences du changement climatique sur les villes et des possibilités exceptionnelles d'adaptation et d'atténuation de ces dernières.

De plus amples renseignements, notamment des liens permettant d'accéder aux rapports du GIEC, sont disponibles à l'adresse suivante: www.ipcc.ch.